
**Procès-verbal de la vingt-septième assemblée ordinaire du conseil d'administration
tenue le mardi 12 février 2019, 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex de la Ville de
Beauharnois / ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

PRÉSENCE :

- ☞ Doyle, BarryChâteauguay, administrateur, siège n° 2
- ☞ Dubuc, RichardBeauharnois, administrateur, siège n° 2
- ☞ Poissant, RoxanneBeauharnois, administrateur, siège n° 1
- ☞ Routhier, Pierre-PaulChâteauguay, administrateur, siège n° 1

Autre(s) présence(s) : Étudier, JoëlleSecrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie
Gravel, AlainBeauharnois, directeur général
Poirier, NancyChâteauguay, directrice générale
Gaumont, ThérèseChâteauguay, adjointe au conseil

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

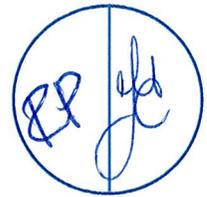
Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée, la présidente remplaçante, madame Roxanne Poissant déclare l'assemblée ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2019-219 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du 26e procès-verbal d'assemblées
4. Rapport des dépenses courantes de la Régie
5. Demande d'autorisation afin de procéder aux paiements des différents fournisseurs liés à la gestion des opérations de la Régie
6. Infrastructures de la phase 1 – État d'avancement des dossiers
 - 6.1 Rapport des dépenses liées au règlement d'emprunt 2016-007
 - 6.2 Réaménagement du comptoir de réception du Sportplex
7. Embauche du personnel pour le Sportplex
8. Prochaine assemblée
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ.



3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE

2019-220

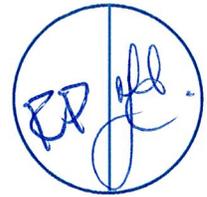
Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la vingt-sixième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 11 décembre 2018, tel que déposé.

ADOPTÉ.

4. LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Attendu que, depuis la dernière assemblée, les comptes suivants ont été payés, à savoir :

Date	Chèque n° Traite bancaire	Description	Montant
2018-12-12	197	Lynda Entretien ménager / Sportplex / fact. # SI-1394, 1399, 1407 et 1412	1 776,34 \$
2018-12-13	198	CHÈQUE ANNULÉ	- \$
2018-12-13	199 - 200 - 201 - 202 - 203 - 204 - 205 - 206	Paie # 4 - 2018 / du 2018-11-25 au 2018-12-08 / 8 personnes	7 082,10 \$
2018-12-13	207	Jonathan Primeau / Contrat / 2018-11-18 à 2018- 12-01	1 121,25 \$
2019-01-10	208	Lynda Entretien ménager / Sportplex - (fact. # SI-1425 et 1414)	1 207,22 \$
2019-01-11	209 - 210 - 211 - 212 - 213 - 214 - 215 - 216	Paie # 1 - 2019 / du 2018-12-23 au 2019-01-05 / 8 personnes	5 390,09 \$
2019-01-16	217	Jonathan Primeau (contrat, 2018-12-16 @ 2019-01-12)	2 133,25 \$
2019-01-31	218	ARAQ - 02-70140-310 (Frais de déplacement et de formation / Complexe aquatique)	255,00 \$
2018-12-21	353472112 à %119	Paie # 5 - 2018 / du 2018-12-09 au 2018-12-22 / 8 personnes	7 167,95 \$
2018-12-21	353472121	Agence métropolitaine d'Investigation (tests pré embauche, 6 employés; fact. #10941)	91,98 \$
2018-12-21	353472122	Sécurité I-Logiq Inc. / fact. #8195	646,74 \$



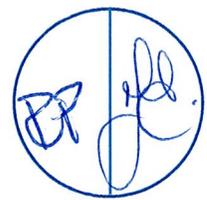
2018-12-21	353472123	Jonathan Primeau / Contrat / 2018-11-18 à 2018- 12-01 (1 138,50\$) & compte de dépenses (quincaillerie, 333,29\$ et coffre fort 1 115,24\$)	2 587,13 \$
2018-12-21	353472125	Lynda Entretien ménager / Sportplex - (fact. #SI-1445)	1 207,22 \$
2018-12-21	353472126	MDTP Atelier d'architecture - Sportplex (surveillance mezzanine / fact. #104305)	919,80 \$
2018-12-21	353472127	Déneigement expert (Contrat de déneigement, paiement 1 de 2)	8 479,41 \$
2018-12-21	353472128	Construction Émery Paquette Inc. (Certificat / paiement n° 2 et 3 - Mezzanine)	672 571,80 \$
2018-12-21	353472129	Prud'homme Technologies (relocalisation extincteurs, équipements, etc. / fact. #125127)	701,93 \$
2018-12-21	353472130	Sanivac - Complexe aquatique extérieur (piscine extérieure, location toilettes régulières et adaptées / fact. #474368, 477405, 480907, 482830 et 483534)	7 414,15 \$
2018-12-21	353472131	ÉNERGIR s.e.c. / Période du 2018-09-26 au 2018-10-24	371,74 \$
2018-12-21	353472132	Ville de Beauharnois / Solde complexe aquatique, dir. Gén, tests eau piscine, etc.	865 802,92 \$
2018-12-21	353472133	Ville de Châteauguay / Salaire E. Guidon, salaires piscine, tests électricité	75 158,04 \$
2018-12-21	353472134	Concept Son / fact. #2561. Devis audio pour salles multi et autres	2 127,04 \$
2018-12-21	353472135	Imprimerie Topp Inc. / Fact. 14092 / Cartes d'affaires	344,93 \$
2018-12-21	353472136	Groupe Sani-Marc / Wood Wyant / fact. #223841, 230346, 230686, 231049 et 232272. Brosse d'entretien Machine Wood Wyant	8 351,24 \$
2018-12-21	353472137	Groupe Mélimax / fact. #123433 / Déchets et recyclage	172,46 \$
2018-12-21	353472138	Couvre Plancher Blanchette Inc. / fact. #79407	2 032,55 \$
2018-12-21	353472139	Concept Bureau / fact. #18770 / Achat bureaux de travail	4 101,57 \$



2018-12-21	353472140	Ascenseur Action inc. / fact. 17818	214,46 \$
2018-12-21	353472141	G.N. Serrurier / fact. #53530 et 53870	940,56 \$
2018-12-21	353472143	ULINE / fact. #4991344 / Rangement sportif / Règlement d'emprunt No 2016-07	1 122,63 \$
2018-12-21	353472144	TZANET / fact. 475267 / Réfrigérateur à deux portes coulissantes en vitre	2 701,91 \$
2018-12-21	353472145	WOODWYANT / fact. #245766	172,46 \$
2018-12-21	353472146	Soucy Aquatik / fact. M101067 / Construction de piscines institutionnelles, jeux d'eau, fontaines et parcs aquatiques	7 128,45 \$
2018-12-21	353472147	Plomberie Valleyfield / fact. #49266	1 379,70 \$
2018-12-21	353472148	Hamster / fact. #12215	5 840,39 \$
2019-01-10	AccèsD	Lynda Entretien ménager / Sportplex / fact. #SI-1425 - Correct.	517,38 \$
2019-01-18	AccèsD	Rubanco ltée / facture #69394685 et autre / Budget 2018	872,44 \$
2019-01-21	AccèsD	Revenue Québec / DAS 2018	10 113,79 \$
2019-01-23	AccèsD	Lynda Entretien EnregistréSI-1462	431,16 \$
2019-01-23	AccèsD	Lynda Entretien EnregistréSI-1467	86,23 \$
2019-01-24	AccèsD	Hydro-Québec (SportPlex)compte 299091948503	18 044,74 \$
2019-01-24	AccèsD	Hydro-Québec (Complexe aquatique extérieur) compte 299092807617	11 944,89 \$
2019-01-25	AccèsD	Paie # 2 - 2019 / du 2019-01-06 au 2019-01-19 / 9 personnes	9 391,26 \$
2019-01-28	AccèsD	VISA - Desjardins / Achat Sonnette - entrée Administration / Budget 2018	49,43 \$



2019-01-25	AccèsD	Groupe Mélimax / Déchets et recyclage (19 octobre - 31 décembre 2018)	161,34 \$
2019-01-25	AccèsD	Groupe Mélimax / Déchets et recyclage (01 janvier - 31 mars 2019)	200,06 \$
2019-01-25	AccèsD	Création Webson / 40% pour la refonte du site WEB	1 167,00 \$
2019-01-25	AccèsD	Rubanco ltée / Facture #69403910 / Budget 2019	380,37 \$
2019-01-25	AccèsD	Rubanco ltée / Facture #69403920 / Budget 2019	8,02 \$
2019-01-27	Frais bancaires adim.	Desjardins / Paiement /D+H Commande de chèques	153,06 \$
2019-01-29	AccèsD	ULINE / Équipement - Rangement Sportif // Règlement d'emprunt No 2016-07	1 017,99 \$
2019-01-18	AccèsD	Rouleaux de papier et rubans J.L.inc.Facture 410131 (Rouleaux terminal)	97,73 \$
2019-01-18	AccèsD	Déneigement experts / Contrat de déneigement. Paiement 2 de 2	8 479,41 \$
2019-01-18	AccèsD	Le Groupe Sport-Inter Plus / Fact #3112116, 3112201, 3112205 / Règlement d'emprunt N° 2016-07	4 034,27 \$
2019-01-28	AccèsD	Le Groupe Sport-Inter Plus / Fact #3113365 / Règlement d'emprunt N° 2016-07	494,39 \$
2019-02-01	AccèsD	Jonathan Primeau / Jonathan Primeau - contrat, Paye 2 - 2019	1 049,93 \$
2019-02-06	AccèsD	Lynda Entretien Enregistré / SI-1468	1 552,14 \$
2019-02-07	AccèsD	Paie # 3 - 2019 / du 2019-01-20 au 2019-02-02 / 9 personnes	9 488,81 \$
2019-01-04	Frais bancaires adim.	Paiement / Desjardins 12/18 / Monnetico / Terminal	81,74 \$
2019-01-31	Frais bancaires adim.	Desjardins / Frais d'intérêt sur découverte	37,35 \$



2019-02-04	Frais bancaires adim.	Desjardins / Paiement Desjardins 01/19	91,02 \$
2018-12-13	VISA Crédit	2019-01-09 Paiement - Carte Joelle Affaire / Bureau EN GROS Tampons	257,07 \$
2018-12-17	VISA Crédit	2019-01-09 Paiement - Carte Joelle Affaire / Carte de crédit VISA Frais annuels	60,00 \$
2018-12-19	VISA Crédit	2019-01-09 Paiement - Carte Joelle Affaire RONA - Loquets V. Arbitres / Budget 2018	37,46 \$
2018-12-21	VISA Crédit	2019-01-09 Paiement - Carte Joelle Affaire Bureau EN GROS - Papeterie – Enveloppes / Budget 2018	18,39 \$
2018-12-31	VISA Crédit	2019-01-09 Paiement - Carte Joelle Affaire Desjardins - VISA - Frais de crédit / Budget 2018	0,52 \$
2019-02-08	AccèsD	AD-MAT/CA61400 / Bancs des joueurs / Règlement d'emprunt N° 2016-07	6 726.04
2019-02-08	AccèsD / 353472124	Toshiba Business Solutions (Achat Photocopieur multifonctionnel, fact. #AR3603014) / Traite bancaire 353472124 annulée / Règlement d'emprunt reçue 018	9 238,24 \$
		Total	1 788 274,04 \$

2019-221 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'entériner les dépenses réalisées et le paiement des comptes effectués depuis l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 11 décembre 2018 pour un montant total de 1 788 274,04\$.

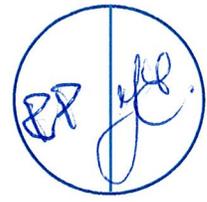
ADOPTÉ.

5. DEMANDE D'AUTORISATION AFIN DE PROCÉDER AUX PAIEMENTS DES DIFFÉRENTS FOURNISSEURS LIÉS À LA GESTION DES OPÉRATIONS DE LA RÉGIE

2019-222 Attendu que la Régie doit procéder à de nombreuses transactions liées aux opérations quotidiennes et afin de simplifier et d'accélérer les processus de paiement des différents comptes fournisseurs, la Directrice générale et la responsable de la comptabilité doivent être autorisées à payer tous ces fournisseurs via le service électronique disponible à l'institution bancaire de la Régie;

Attendu que cette autorisation permet une gestion plus efficace, transparente et d'une importance considérable, au quotidien pour les dépenses de nature incompressible et contractuelle;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle et appuyé de Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité de permettre à l'administration de la Régie de procéder avec les paiements directs bancaires.



ADOPTÉ.

6. INFRASTRUCTURE DE LA PHASE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS

2019-223

6.1 RAPPORT DES DÉPENSES LIÉES AU RÈGLEMENT 2016-007

La directrice générale dépose et présente le rapport des dépenses acceptées par le CA en date de ce jour relativement au règlement d'emprunt n°2016-007. Une discussion s'en suit.

À cet effet, une première enveloppe avait déjà été autorisée par le conseil d'administration à l'automne dernier, à savoir pour les dépenses suivantes :

Équipement pour l'aménagement de la salle des employés.....	4 495 \$
Voiturette électrique (entretien gazon synthétique)	14 889 \$
Bureaux de travail et coffre-fort	4 268 \$
Tables et chaises de réunion	4 066 \$
Miroirs salle polyvalente	4 845 \$
Serrurier et cadenas pour les vestiaires	2 903 \$
Toiles et rideaux	4 479 \$
Moins ristournes taxes de vente	(3 468 \$)
	36 477 \$

En fonction du solde inutilisé pour le règlement d'emprunt n° 2016-007 estimé à la page précédente à 318 542 \$ et des dépenses déjà réalisées pour un montant total de 36 477 \$, le solde disponible à ce jour serait donc de 282 065 \$. Toutefois, sur la base du principe de prudence qui s'applique en matière de gestion des deniers publics et notamment en considérant que la Régie pourrait devoir assumer des frais de financement temporaire pour une période excédant le 30 juin 2019, il pourrait être justifié et opportun de ne pas tendre à utiliser pour l'instant l'entièreté de cette somme.

Conserver une réserve pour imprévus de 100 000 \$ pourrait être appropriée. Cela laisserait donc une somme de 182 065 \$ pour procéder à l'acquisition d'équipements et d'accessoires pour l'optimisation de l'utilisation des installations du Sportplex.

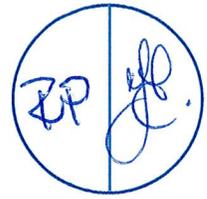
ADOPTÉ.

6.2 RÉAMÉNAGEMENT DU COMPTOIR DE RÉCEPTION DU SPORTPLEX

2019-224

SPORTPLEX – Modification du comptoir d'accueil et de la zone de service du Sportplex

Attendu qu'en date du 1^{er} février 2019, la direction générale a recommandé des modifications et un réaménagement du comptoir d'accueil et de la zone de service située au Sportplex.



Attendu que ces ajouts sont d'une importance considérable, pour assurer un meilleur service, une gestion plus sécuritaire des opérations;

Attendu la soumission déposée par l'entreprise Construction Emery Paquette inc. au montant de 18 936,00\$, taxes de vente en sus;

Attendu la recommandation favorable formulée par les membres du conseil ;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'entériner l'octroi du contrat pour le réaménagement du comptoir d'accueil et de la zone du Sportplex à l'entreprise Construction Emery Paquette Inc., au montant de 18 936,00\$, taxes de vente en sus, pour un montant total avec taxes de vente de 21 771,67 \$. Cette dépense est assumée à même l'enveloppe budgétaire du règlement d'emprunt n°2016-007 affectée aux coûts de construction du Sportplex.

ADOPTÉ.

7. EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LE SPORTPLEX

2018-225

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche du personnel affecté aux opérations de la Régie, à savoir :

↳ Monsieur Jonathan Primeau, au poste de responsable aquatique;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, madame Joëlle Éthier, à signer :

le contrat de travail de Monsieur Jonathan Primeau, conformément aux conditions convenues avec le conseil ;

ADOPTÉ.

8. PROCHAINE ASSEMBLÉE

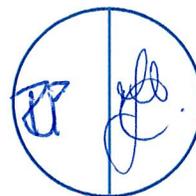
La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 9 avril prochain, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, à Châteauguay.

9. VARIA

Aucun point n'est ajouté en varia.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les principales questions adressées au conseil d'administration par les personnes présentes concernaient :



- ↪ Les citoyens des villes voisines devraient réclamer un appui financier de leur municipalité afin d'avoir accès aux services de la Régie à des tarifs raisonnables. De plus, la tarification des "non-résidents" de la Régie ne doit pas être excessive au point de faire fuir les participants venant de l'extérieur;
- ↪ Un plan d'affaires fait par la firme Raymond Chabot a été déposé en 2015;
- ↪ Une tarification unique des résidents et des non-résidents sera conservée jusqu'en septembre 2019;
- ↪ Des statistiques concernant les utilisateurs de la régie seront transmises au Comité administratif;

11. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2018-226 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyée de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 14 h 26.

ADOPTÉ.

Roxanne Poissant,
président du conseil d'administration

Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière